

en vertu d'un mandat d'amener que voici, je dois m'assurer de sa personne... Que M. de Lascars agisse en homme sage et qu'il se soumette. Je dispose d'une force imposante et toute résistance serait inutile.

—Je suis seule, monsieur, absolument seule, balbutia l'infortunée en se cramponnant des deux mains au chambranle de la porte pour rester debout, car ses forces la trahissaient, mon mari n'est plus ici et ne doit point y revenir.

—Nous croyons avoir la certitude du contraire, madame, répliqua le commissaire général, et notre devoir est de visiter l'appartement.

Pauline sans prononcer un seul mot, se recula pour laisser le passage libre, et, plus morte que vive, elle alla tomber sur un siège. Le magistrat, suivi de son escorte, pénétra dans la première pièce; il y laissa deux de ses agents et il entra immédiatement dans la chambre à coucher. La ruelle du lit fut explorée; les placards furent ouverts, et ces recherches, nos lecteurs le savent d'avance, n'amènèrent aucun résultat.

—Je suis pourtant bien sûr qu'il est rentré et n'est pas ressorti! murmurait le Corbeau avec une mauvaise humeur croissante, car la perspective d'une récompense s'évanouissait pour faire place à celle d'un blâme sévère et mérité.

Il retourna dans la première pièce et s'approcha de la fenêtre qu'il ouvrit.

—Monsieur le commissaire général, s'écria-t-il tout à coup, en accompagnant ses paroles d'un juron énergique, ne cherchons pas plus longtemps! le diable s'en mêle! l'oiseau s'est envolé! mais peut-être n'est-il pas encore bien loin et pourra-t-on le rattraper avant qu'il ait gagné du pays.

—Comment? que voulez-vous dire? demanda vivement le magistrat.

—Regardez...

Et l'agent montra à son supérieur l'extrémité de la corde, improvisée avec les rideaux et les draps du lit, et suspendue à la barre d'appui de la fenêtre. Le commissaire général, certain désormais de l'évasion du coupable, jugea complètement inutile d'interroger Pauline, pour qui le silence était un devoir. d'ailleurs, il voulait, sans perdre un instant, donner les ordres nécessaires et lancer du monde à la poursuite du fugitif.

—Messieurs, dit-il, aux agents et aux soldats, nous n'avons plus rien à faire ici, retirons-nous.

Il salua de nouveau la jeune femme presque inanimée et sortit. Sur le palier du premier étage, il se trouva face à face avec Otto Butler qui montait de toute la vitesse de ses courtes jambes; l'ex-juif était haletant; il avait le visage bouleversé, l'air effaré, les yeux hors de la tête.

—Ah! monsieur le commissaire général s'écria-t-il en s'efforçant de reprendre haleine. Ah! monsieur le commissaire général...

—Eh! bien? demanda le magistrat.

—Vous avez fait buisson creux, le scélérat n'était point au gîte, il n'y pouvait point être.

—Comment le savez-vous?

—J'ai, pour le savoir, la meilleure de toutes les raisons! une créature humaine ne peut se trouver en deux endroits à la fois, n'est-il pas vrai?

—Certes! mais où donc en voulez-vous venir, maître Butler?

—J'en veux venir à ceci: ce scélérat de Lascars ne pouvait être en haut, parce qu'il est en bas.

—Vous l'avez vu?... demanda le commissaire stupéfait.

—Aussi bien que je vous vois.

—Il est arrêté?

—Mieux que cela.

—Comment?

—Il est mort! le gredin s'est rendu justice! il s'est fait sauter la cervelle!

—Un suicide! murmura le magistrat, ah! le malheureux!

—Je prétends, moi, qu'il a pris le bon parti, continua maître Otto Butler, le voilà quitte de la prison et des galères.

—Et vous dites que son cadavre est en bas?

—Oui, monsieur le commissaire général. Deux gardiens de la ville, en faisant leur ronde du matin, ont trouvé le corps baigné dans son sang près de l'hôtel de la baronne de Capellen; les pistolets étaient à côté... ils ont fouillé les vêtements du mort... Le passe-port qu'il portait sur lui leur a

appris son nom; ils savaient que le baron de Lascars logeait chez moi; ils ont pensé bien faire en le rapportant, et je suis monté vite et vite afin de vous prévenir et de vous empêcher de perdre votre temps dans l'hôtel érie.

—Nous allons constater l'identité, reprit le magistrat, et je dresserai procès-verbal de l'événement qui met fin à toutes les poursuites.

Le passage voûté de la porte cochère était encombré de monde. Un grand drap taché de sang recouvrait le corps roidi placé sur une civière, autour de laquelle s'entassaient une foule de gens du peuple, avides de satisfaire leur curiosité, et maudissaient le drap qui les empêchait de contempler à leur aise le visage du mort. Aux deux côtés de la civière se tenaient debout les agents par qui le cadavre avait été recueilli et apporté. Le commissaire général donna l'ordre d'éloigner les curieux et de fermer la portière. Aussitôt que le populaire eut opéré son mouvement de retraite, mais non pas sans mécontentement et sans murmure, le magistrat souleva le drap funèbre et sanglant, et découvrit le cadavre tout entier. La figure de Cavaroc, percée de balles, broyée, mutilée, offrait un aspect hideux et sinistre, et le commissaire, malgré son empire sur lui-même, ne put s'empêcher de frémir en le regardant. Il se tourna vers Otto Butler.

—Est-ce bien lui, lui demanda-t-il, l'homme qui se nommait le baron de Lascars?

—Oui, monsieur le commissaire général, répondit l'hôtelier avec assurance.

—Malgré les mutilations du visage, vous le reconnaissez? continua le magistrat.

—Je le reconnais.

—Vous êtes certain de n'être ni le jouet d'une ressemblance ni la dupe d'une illusion?

—J'en suis certain, monsieur le commissaire général, j'en fais serment par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob! c'est à-dire, non, ajouta vivement le juif converti en se reprenant, une vieille habitude vient de m'entraîner. Ce serment-là ne vaudrait rien! mais je jure par mon saint patron!

Le magistrat fit comparaître devant lui, l'un après l'autre, les valets et les servantes de l'hôtelier qui, depuis trois semaines, voyaient chaque jour M. de Lascars.

Il leur posa, en présence du cadavre, les mêmes questions qu'il venait d'adresser à Otto Butler. Tous, sans hésiter, répondirent que le corps inanimé étendu sur la civière était bien celui du baron. Le commissaire général se fit ensuite représenter le passe-port trouvé par les agents dans les vêtements du cadavre. La vue de ce passe-port aurait suffi pour anéantir ses derniers doutes, s'il avait pu toutefois en conserver quelques-uns, mais depuis un instant déjà il ne doutait plus, et l'identité du mort lui semblait établie de la façon la plus claire et la plus indiscutable. Il rédigea donc, séance tenante, un procès-verbal, dans lequel il constatait la mort violente du baron de Lascars, et, se fondant sur un enchaînement parfaitement logique de probabilités, il n'admettait point la pensée d'un assassinat. Il donnait le suicide comme certain et prouvé, et il trouvait les causes de ce suicide dans la situation du gentilhomme coupable, qui, se voyant perdu sans ressources, avait mieux aimé en finir tout de suite avec la vie, que de subir un long châtement et un déshonneur inévitable... Après avoir terminé ce procès-verbal, le magistrat donna l'ordre de transporter le corps dans un hospice qu'il désigna et où il resterait jusqu'au moment de l'inhumation, puis, ayant congédié les agents, et renvoyé les soldats à leur caserne, il se dirigea d'un air pensif vers l'escalier conduisant aux étages supérieurs de l'hôtelierie.

—Il me semble que monsieur le commissaire général se trompe de chemin... fit observer humblement l'ex-juif.

—Je ne me trompe pas le moins du monde, maître Otto Butler, répliqua le magistrat.

—Monsieur le commissaire général monte donc chez la veuve?... reprit l'hôtelier.

Le commissaire général fit un signe affirmatif.

—Peut-être bien était elle complice... continua l'ex-juif d'un ton insinuant, le mari étant mort, on agirait, je crois, sagement en mettant la main sur elle à tout hasard... Eh! eh! on ne sait pas.

Le magistrat haussa les épaules sans répondre et continua de gravir les marches.

## XIII

Arrivé au second étage, le commissaire général s'arrêta et parut hésiter pendant un instant. L'expression d'une pitié profonde se peignit sur son visage, et il murmura à deux reprises:

—Pauvre femme!... pauvre femme!... Après tout, ajouta-t-il presque aussitôt, mieux vaut pour elle sans doute qu'il en soit ainsi... et d'ailleurs tout ce que Dieu fait est bien fait.

Sans plus attendre il ouvrit la porte, il traversa l'antichambre, et, après avoir annoncé sa présence par un bruit léger, il franchit le seuil de la première pièce. Pauline, en proie à une prostration absolue, était assise sur le sofa où nous l'avons vue tomber une heure auparavant. Son attitude n'avait point changé; sa tête s'inclinait vers son épaule droite; ses bras pendaient, inertes, à ses côtés; ses yeux, aux prunelles immobiles, semblaient ne rien regarder et ne rien voir... Aucun signe extérieur n'indiqua qu'elle avait conscience de n'être plus seule...

—Madame, dit le commissaire général d'une voix très basse.

Cette voix produisit sur la jeune femme l'effet de l'étincelle électrique qui galvanise un cadavre. Elle tressaillit de tout son corps et tourna la tête vers celui qui venait de lui parler; elle le reconnut avec un effroi manifeste, et elle balbutia:

—Vous, monsieur!... Oh! mon Dieu, quel nouveau malheur, quelle honte nouvelle venez-vous m'apporter?

—Armez-vous de courage, madame, répondit le magistrat, vous en aurez besoin, car, en effet, c'est l'annonce d'un malheur qui me ramène auprès de vous.

—Ah! cria Pauline d'un ton d'épouvante et de désespoir, mon mari est arrêté!

—Non, madame.

—Mais alors, monsieur... alors, qu'est-ce donc?

—Monsieur de Lascars, vous le savez, madame, reprit le commissaire général, se trouvait sous le coup d'une accusation des plus graves. Son honneur était compromis, sa liberté menacée pour longtemps, pour toujours peut-être. Après avoir commis la faute, il n'a pas eu la force d'envisager de sang froid l'expiation inévitable. Effrayé du compte qu'il avait à rendre à la justice humaine, il a voulu comparaître avant l'heure devant le juge suprême.

Le magistrat s'interrompit.

—Monsieur, monsieur, balbutia Pauline effarée, ai-je bien deviné le sens terrible de vos paroles? Est-ce vrai, monsieur? Est-ce possible? Mon mari? qu'est devenu mon mari?

—Il a déserté la vie, madame. Je ne dirai pas qu'il s'est fait justice, mais il s'est du moins plus rigoureusement puni que la loi n'avait le droit de le punir.

—J'ai peur de vous comprendre! Vous le voyez, ma tête s'égare! Je ne sais plus si je deviens folle, ou si j'ai ma raison... Cette punition dont vous parlez, monsieur, quelle est-elle?

—La plus cruelle de toutes, madame. Le baron de Lascars n'existe plus... Vous êtes veuve.

—Ah! le malheureux s'est tué!

—Oui, madame.

Pauline se laissa tomber à genoux; elle éleva ses mains vers le ciel, et des torrents de larmes inondèrent son visage.

—Mon Dieu, pardonnez-lui!... dit-elle d'une voix étouffée par les sanglots, mon Dieu, prenez pitié de lui!... Vous qui lisez dans les âmes, vous le savez, mon Dieu, j'aurais donné ma vie pour sauver la sienne! En ce moment le passé s'efface comme un songe. Je ne me souviens plus s'il était coupable, je ne me souviens plus si j'étais malheureuse, je me souviens seulement que je portais son nom, et que mon enfant ne connaîtra pas son père...

—Madame, murmura le magistrat avec émotion je ne suis pour vous qu'un étranger, venu dans des circonstances funestes. Je n'ai ni le droit de solliciter votre confiance, ni même celui de vous prodiguer des consolations banales au milieu d'une infortune à laquelle je comptais plus que personne. Permettez-moi cependant, madame, de vous exhorter à la fermeté. Si grande et si légitime que soit votre douleur, n'oubliez pas que l'irréparable catastrophe qui vous frappe prévient des malheurs d'un autre genre.